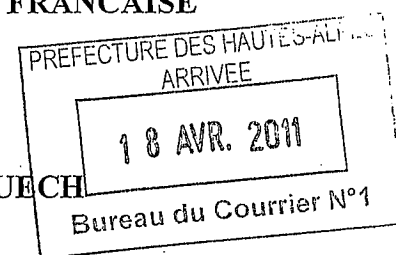


DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes des Deux Buëch

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH



Séance du : 11 avril 2011

Convocation du : 1^{er} avril 2011

Objet : Attribution de subventions aux associations – Année 2011.

L'an deux mille onze, le onze avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice Chautant

Etaient présents : Membres titulaires : R. Fournel, F. Reynaud, M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, F. Regord, B. Faure, P. Aubin
Membres suppléants : Sandrine Arnaud-Salgado, Marc Rosenstiel

Excusés : Jean-Louis Pelloux, Claudette Mezière,
Guy Jullien remplacé, Martine Barbet remplacée

Le Président, Michel Mescle, soumet à l'avis du Conseil Communautaire la proposition d'attribution de subventions aux associations pour l'année 2011 ; dont l'enveloppe globale atteint 19 594 € inscrits au BP.

NOM ASSOCIATION	Montant
Association "Les Amis de l'Ecomusée"	1 600 €
Amicale Sapeurs Pompiers	2 520 €
Centre Social Rural de Veynes	2 300 €
Plateforme Initiative Locale – Pays Gapençais Initiative	2 200 €
Association QUASAR	5 174 €
Rando Pédestre du Buëch	300 €
ADMR	5 500 €
Total	19 594 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations ci-dessus, et charge le Président des formalités administratives correspondantes.

Votants = 20 Pour = 20 Contre = 0 Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle

Transmis en préfecture le :

14 avril 2011

Affiché le :

27 avril 2011